



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2019**

Il est 19H.30 lorsque M. Patrice Ballif, président ouvre la séance de la 3ème assemblée de la paroisse St-Sulpice le Solitou.

Il souhaite la bienvenue aux paroissiens de Corbières, Hauteville et Villarvolard dans la salle paroissiale de Hauteville et les remercie d'avoir pris le temps de participer à cette assemblée. Il salue particulièrement M. le curé Daniel Agbeti.

Il prie d'excuser M. l'Abbé Popa Petru administrateur des treize paroisses de l'UP, M. Olivier Essacaz, diacre et animateur à temps partiel, Marie-Jocelyne Pittet assistante pastorale et représentante de la rive droite. M. Jean-Marc Gerbex, membre de la commission financière ainsi que les représentants des communes de Hauteville et Corbières.

Les paroissiens ont été convoqués à cette assemblée ordinaire conformément à la loi, 15 jours avant l'assemblée par une annonce parue dans « la feuille officielle » du 5 avril 2019, un affichage au pilier public et un tout ménage.

Il nomme deux scrutateurs soit Messieurs Jean Bapst et Edouard Remy.

31 personnes sont présentes à l'assemblée :  
21 paroissiens  
9 membres du conseil paroissial  
1 M. l'Abbé Daniel Agbeti.

Les points du tractanda sont les suivants :

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Compte 2018  
Rapport de la commission financière - approbation
4. Budget 2019  
Rapport de la commission financière – approbation
5. Fonction des conseillers paroissiaux
6. Ratification de la modification de la PPE « Cure d'Hauteville »
7. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives
8. Divers

Aucune remarque n'étant formulée sur le mode de convocation ainsi que sur le contenu du tractanda, M. Ballif déclare cette 3<sup>ème</sup> assemblée de la paroisse St-Sulpice le Solitou ouverte et valable.

- 2. Procès-Verbal de l'assemblée du 19 avril 2018** (il n'est pas lu, il était à disposition sur les sites internet de communes de Corbières et Hauteville « rubrique paroisse » ainsi qu'au bureau de la paroisse à Hauteville.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **3. Comptes 2018**

Les comptes de fonctionnement, des investissements et le bilan sont présentés au beamer et commentés par Philippe Berchier, responsable de finances.

020.301.00 Traitement du personnel administratif

La différence de fr. 7'424.00 est due au fait qu'il y a plus qu'une caissière.

394.301.00 Salaires sacristain, portier, décoration et conciergerie

Il y a une augmentation des charges car les défraiements ont été unifiés.

Le compte de fonctionnement présente un total des charges de fr. 333'553.22 total des produits de fr. 337'795.54 ce qui représente un excédent de revenu de fr. 4'242.32 après un amortissement complémentaire de fr. 70'000.00.

Le compte d'investissement présente un total des charges de fr. 32'500.00 dont fr. 7'500.00 (participation création place de parc Villarvolard) et fr. 25'000.00 (participation rénovation toits de la cure de Hauteville).

Le bilan présente au 31 décembre 2018 une fortune nette de fr. 925'490.57.

#### **Rapport de la commission financière**

Les membres de la commission financière composée de Madame Patricia Angéloz et Messieurs Jean-Marie Castella et Jean-Marc Gerbex se sont rencontrés en date du 26 mars 2019. Les différentes pièces comptables avec les écritures enregistrées ont été vérifiées. Tout concordait parfaitement de même que les mouvements financiers et les soldes avec les attestations bancaires et postales.

La commission financière relève qu'il a été possible d'effectuer un amortissement supplémentaire de fr. 70'000.00 sur les bâtiments et que l'exercice laisse un bénéfice de fr. 4'242.32.

Dès lors la commission financière accepte les comptes tels que présentés. Elle remercie Mme Chantal Pasquier pour l'exécution minutieuse de sa fonction et recommande à l'assemblée de les approuver.

## **Approbation**

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité

M. Ballif remercie la commission financière et la boursière pour l'excellent travail accompli.

### **4. Budget 2019**

Les budgets de fonctionnement et des investissements sont présentés au beamer et commentés par Philippe Berchier.

#### **394.314.00 Frais d'entretien des églises**

Un montant de fr. 51'000.00 est prévu dont fr. 46'000.00 pour la peinture extérieure de l'église de Corbières et fr. 5'000.00 pour divers travaux d'entretien.

#### **394.314.01 Frais d'entretien de la chapelle des Fourches**

Un montant de fr. 4'000.00 est prévu pour la réfection de la peinture extérieure.

Le budget de fonctionnement présente un total des charges de fr. 306'520.00, total des produits de fr. 303'240.00 ce qui représente un excédent de charges de fr. 3'280.00.

Le budget des investissements présente un total des charges de fr. 38'000.00 dont :

Fr. 13'000.00 pour la pose d'une horloge au clocher de l'église de Corbières

Fr. 25'000.00 pour le remplacement de la cuisine de la salle paroissiale de Hauteville.

### **Rapport de la commission financière**

Les membres de la commission financière soit Mme Patricia Angéloz, Messieurs Jean-Marie Castella et Jean-Marc Gerbex se sont également penchés sur l'examen du budget 2019 en date du 26 mars 2019.

Le budget de fonctionnement nous est présenté poste par poste par la caissière et tous les éclaircissements nous sont donnés. Celui-ci présente un léger déficit de fr. 3'280.00

Le budget des investissements d'un montant de fr. 38'000.00 est composé fr.

13'000.00 pose d'une horloge sur le clocher de l'église de Corbières et fr.

25'000.00 remplacement de la cuisine de la salle paroissiale de Hauteville.

La commission financière approuve ce budget et recommande à l'assemblée de l'accepter dans son ensemble. Elle remercie tout le conseil pour le soin apporté à son élaboration.

## **Approbation**

Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie la commission financière pour leurs bons conseils, leur soutien et leur travail. Il remercie la caissière pour son excellent travail et remercie également Marguerite Blanc qui s'occupait de l'encaissement des impôts pour les ex-paroisses de Corbières et Villarvolard ainsi que pour son travail et les informations qu'elle a données à Chantal Pasquier.

## 5. Fonction des conseillers paroissiaux

Suite aux élections du 21 avril 2018 et selon la convention de fusion, le nouveau conseil compte 9 membres.

Patrice Ballif, président. Fabienne Drompt, Vice-présidente. Christine Meige, Isabelle Spicher, Philippe Berchier, Daniel Rolle, Raphaël Rolle, Jean Schouwey, Stéphane Schouwey.

## 6. Ratification de la modification de la PP « Cure d'Hauteville »

Le bâtiment de la cure de Hauteville est soumis au régime de la propriété par étage en 3 unités.

Le bénéfice de la cure de Hauteville (appelé bénéfice curial) est propriétaire des unités 1 et 3 et la paroisse St-Sulpice le Solitou est propriétaire de l'unité 2 soit la salle de paroisse au rez, une cave au sous-sol et les parties communes qui représente spécialement le hall d'entrée.

Comme des travaux ont été effectués sur le bâtiment et que les surfaces ont été quelque peu modifiées, la convention de PPE a dû être refaite.

C'est auprès du notaire Anne-Luce Pernet-Baeriswyl qui nous avons signé la nouvelle convention.

Selon l'ancienne convention, la répartition des frais pour la paroisse était de 195 pour mille, soit 18 pour mille de plus ce qui représente une augmentation de charge annuelle d'environ fr. 45.00.

Cette ratification, aussi minime soit-elle, doit être acceptée par l'assemblée paroissiale.

**Jean-Marie Castella** : Pourquoi les communs sont-ils divisés en 2 et non en trois. C'est la paroisse qui utilise le plus les toilettes ainsi que le hall d'entrée. Les locataires Mornod, qui ont une entrée séparée, n'utilisent jamais les parties communes. Aucune modification n'a été apportée à cette répartition qui était déjà la même par le passé.

## Approbaton

La ratification est approuvée à l'unanimité.

## 7. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives

La parole est donnée à l'Abbé Agbeti

M. l'Abbé Agbeti salue les personnes présentes à l'assemblée. Il présente sa profonde gratitude aux personnes qui oeuvrent pour le bien de la communauté paroissiale, au conseil de paroisse, à Marie-Jocelyne Pittet, à Olivier Essacaz.

Il souhaite relever cinq points :

- **Le CUP** a une nouvelle présidente en la personne de Mme Evelyne Maurice
- **L'année 2019-2020** est consacrée à la thématique de la famille
- **EMS** – Merci à ceux qui s'occupent des personnes âgées. Le 14 juin débutera une formation pour l'accompagnement des personnes âgées.
- **1<sup>ère</sup> communion**. Pendant la retraite de 1<sup>ère</sup> communion, il y aura un moment d'adoration, mais la 1<sup>ère</sup> communion proprement dite aura lieu le dimanche même de la 1<sup>ère</sup> communion.
- **La Pastorale des jeunes** – Merci à Christine Meige qui accompagne les servants de messe. La formation pour les servants de messe est donnée par l'Abbé Daniel Agbeti. Comment faire pour donner envie aux jeunes de continuer à s'engager lorsqu'il arrête de servir la messe.

L'Abbé Daniel termine en remerciant encore tout le monde. Et que le Seigneur vous bénisse abondamment.

Le Président remercie l'Abbé Agbeti pour son message et ses informations. L'UP peut compter sur notre collaboration. Merci aussi à Marie-Jocelyne pour son soutien et sa présence à nos divers conseils et activités durant l'année.

## 8. Divers

- Pour rappel, la paroisse possède une adresse courrier ainsi qu'une adresse mail.
- Nous possédons 2 sites internet via les sites des communes de Hauteville et Corbières.
- Voici quelques photos représentant diverses activités qui se sont déroulées dans notre paroisse depuis la dernière assemblée.
  - Fête-Dieu à Hauteville le 31 mai 2018 – autel vraiment splendide
  - Marche des Rois le 06 janvier 2019 – Un grand merci à notre guide Stéphane Schouwey. Ce fut un grand succès, il y a eu beaucoup de monde, des futurs confirmands et même la presse qui a immortalisé cette marche dans les journaux.
  - Pèlerinage à Notre Dame des Marches le 19 avril 2019. 57 personnes ont participé à cette marche.
  - Soupe de Carême le 19 avril 2019 à Villarvolard pour ses habitants et à Corbières pour les habitants de Corbières et Hauteville.
  - Chœur-Mixte La Lyre de Corbières fêtera ses 125 ans les 19 et 20 novembre 2019 avec un concert à Farvagny et l'autre à La Roche ainsi

qu'un repas fixé au 26 avril 2020 durant lequel le Chœur-Mixte fêtera 2 nouveaux médaillés Bene Merenti. Il s'agit de Blanc Béatrice et Ruffieux Gabriel.

- Chœur-Mixte La Cécilienne de Hauteville-Villarvolard fêtera également deux nouveaux médaillés le dimanche 22 mars 2020. Il s'agit de Papaux Juliette et Rolle Daniel. Le Chœur-Mixte donnera aussi un concert le 14 mars 2020.
- Confirmation 2019-2020. Les inscriptions courent jusqu'au 25 juin 2019.
- Le nouveau Notre-Père avec son changement « Ne nous laisse pas entrer en tentation » au lieu de « Ne nous soumetts pas à la tentation »
- L'arrivée de M. Petru Popa, nouveau curé modérateur en remplacement de M. l'Abbé Bernard Miserez.

Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole ?

**Castella Jean-Marie** : Je trouve regrettable qu'il n'y ait plus qu'une seule célébration le samedi Saint pour toute l'Unité pastorale de Notre Dame de Compassion. Je souhaiterais qu'il y ait au moins une célébration pour la rive droite le samedi Saint.

Daniel transmettra le message à l'UP

**Bapst Jean** : Est-ce qu'il serait possible de faire un commentaire sur le vol qui a eu lieu à la Chapelle des Fourches.

Pour information, la personne qui volait l'argent des bougies à la chapelle a été prise sur le fait et dénoncée au ministère public. Il s'agit d'un Roumain. Le vol et de l'ordre d'environ fr. 700.00 à fr. 1000.00.

Une chicane a été posée dans le tronc et le bénéfice des bougies sera prélevé une fois par semaine.

Le président remercie M. Jean Bapst et Mme Jacqueline Haymoz d'avoir permis l'arrestation du voleur.

**Remy Edouard** : Un cas similaire a eu lieu à l'église de Villarvolard. Le voleur a été repéré par une caméra, mais relâché faute de preuve.

### **Remerciements à Marguerite Blanc, caissière**

Marguerite Blanc, plus connue sous le nom de Maguy, a été caissière de la paroisse de Corbières durant 25 ans puis dès la fusion des communes a repris la caisse de Villarvolard pendant 7 ans. En 2018 malgré la fusion des paroisses, elle continua à s'occuper de la récupération et restitution des impôts pour les personnes de Corbières et Villarvolard étant donné qu'elle possédait un programme informatique spécifique.

Quel bail, quelle persévérance, quelle passion, quel acte de Foi, 25 ans à assurer la comptabilité, à préparer le bouclage des comptes, à préparer les budgets et enfin à passer sous la loupe de la commission financière.

Durant mon mandat de président, j'ai toujours eu du plaisir à te côtoyer, de même que tous les membres du Conseil.

Merci pour ton travail de titan en tout temps. 25 ans de caissière, quoi de plus normal pour une caissière que des noces d'argent...

Chère Maguy, au nom du Conseil de paroisse St-Sulpice Le Solitou et de l'assemblée ici présente, nous te souhaitons une bonne continuité sur ce nouveau Chemin de Vie, en te souhaitant la santé pour profiter d'autres activités avec ta famille et tes amis.

Merci, bon vent, et que Notre-Dame des Marches, Notre-Dame de Compassion et Notre-Dame des Fourches que tu as servies avec fidélité veille sur toi et ta famille.

Nous avons le plaisir de te remettre un petit souvenir (un plateau pour les fromages).

Avant de clore cette assemblée, le Président tient à remercier chaleureusement les membres du conseil de paroisse pour leur disponibilité, leur engagement et leur bonne humeur tout au long de l'année. C'est un réel plaisir de travailler avec cette équipe.

Il remercie toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année afin que notre paroisse soit une communauté vivante.

Merci à notre secrétaire Claudia qui a accompli un immense travail, toujours dans la bonne humeur et avec rapidité.

Merci à nos deux caissières Chantal et Maguy pour leur travail accompli avec précision et consciencieusement, leur disponibilité au service des paroisses et du secteur de Notre-Dame de Compassion.

Un grand merci à la commission financière pour leur excellent travail, leurs bons conseils et leur précieuse collaboration.

Un merci chaleureux à l'équipe pastorale du secteur, à notre curé modérateur l'Abbé Petru Popa, à Daniel Agbeti, notre curé de la rive droite, à Marie-Jocelyne Pittet et à Olivier Essacaz. Merci pour votre collaboration afin que grandisse un esprit fraternel au sein de notre communauté.

Merci à toutes les personnes qui se dévouent pour la catéchèse auprès des enfants du secteur.

Merci à nos deux directeurs de chœur pour leur excellent travail durant toute l'année et pour les animations lors des messes et des fêtes.

Merci aussi à nos concierges des églises, chapelle et salles paroissiales et aux responsables pour les extérieurs de l'église et du cimetière.

Merci aux personnes qui décoorent magnifiquement nos Eglises.

Et surtout un grand merci à toutes les personnes que je n'ai pas citées et qui travaillent dans l'ombre pour le bien-être de notre paroisse et de nos trois villages.

Au nom de la paroisse, je vous remercie toutes et tous très sincèrement pour le travail effectué et je sais que je peux encore continuer à compter sur vous pour le futur.

***Drompt Fabienne*** : Au nom des membres du conseil de paroisse, je remercie infiniment Patrice Ballif pour la bonne entente et pour son excellent travail.

Aucune question n'étant formulée, le président clôt l'assemblée. Il est 20h50.

La paroisse vous invite à partager le verre de l'amitié et vous remercie de votre présence.

Vive la Paroisse St-Sulpice Le Solitou !

Le Président  
Patrice Ballif

La Secrétaire  
Claudia Kolly